



7

28° toute l'année
à la piscine



10

Réaménagement de la rue
du Général de Gaulle



15

Rencontre du comité de jumelage
Wasselonne/Dahn

Magazine municipal
d'informations

Wasselonne INFOS

→ Des liens se tissent !



N° 7 - Octobre 2016

EVENEMENTS EN IMAGES

Braderie de printemps

Inauguration du Complexe sportif



Inauguration du Complexe sportif



Foire



Cérémonie du 14 juillet



Cérémonie du 14 juillet



Marche en soutien aux aidants



Inauguration du messti



Cérémonie du 14 juillet



Marche en soutien aux aidants

Sommaire

■ Environnement	p. 4
- Un essai transformé	
■ Education	p. 5
- Les jeunes foulées solidaires	
- Rentrée scolaire 2016	
■ Solidarité	p. 6
- Pour l'accès de tous à la lecture et à l'écriture	
- Du soutien aux aidants	
■ Vie de la commune	
- 28 degrés toute l'année.....	p. 7
- ça y est, l'Outil en Main de Wasselonne démarré en janvier 2017.....	p. 8
■ Culture	p. 9
- Patrimoine et citoyenneté	
■ Travaux	p. 10-11
- Réaménagement de la rue du Général de Gaulle	
■ Calendrier des manifestations	p. 12-13
■ Economie	p. 14
- Des experts qui comptent	
■ Travaux	p. 15
- Réaménagement de la rue du Général de Gaulle	
■ Associations	
- Cérémonie des sportifs méritants.....	p. 16
- Le Club de natation de Wasselonne.....	p. 17
■ Vie de la commune	
Déménagement du R.A.M.....	p. 18
Gyropode : sécurité et législation.....	p. 18
■ Espace d'expression	p. 19
■ Informations utiles	p. 20

Chères Wasselonnaises, chers Wasselonnais,

Après un printemps qui ne nous aura pas laissé que de bons souvenirs, l'été a vu se multiplier des initiatives faisant la part belle à l'entraide et à la solidarité. Ainsi, un certain nombre d'événements ont été organisés au profit des sinistrés des inondations de mai et juin derniers. 30.000 € de dons ont été récoltés par le Centre Communal d'Action Sociale, qui distribuera prochainement ces fonds aux foyers touchés, sous forme de bons d'achat dans les commerces de notre ville. Nous remercions tout un chacun pour ce bel élan de générosité.



Michèle Eschlimann
Maire de Wasselonne

Et voici déjà la rentrée!... Certains chantiers se terminent et d'autres démarrent... Le nouveau complexe sportif a ainsi été inauguré officiellement le 3 septembre dernier et de nombreuses associations profitent maintenant de ce bel équipement, tout comme les collégiens voisins.

La rue du Général de Gaulle sera réaménagée dans les mois qui viennent depuis la rue de la Douane jusqu'à la place du Marché. Le projet a été présenté lors d'une réunion publique début septembre. L'objectif est de diminuer la vitesse et de sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes.

Le partage de l'espace public entre les différents types d'usagers est le cœur du problème et nos choix doivent permettre de trouver un équilibre satisfaisant pour tous.

Nous poursuivons par ailleurs notre réflexion sur les mesures à prendre pour éviter, autant que faire se peut, que les dégâts que nous avons connus ce printemps ne se reproduisent en cas de violentes intempéries. Une étude est actuellement menée par le SDEA et quand les résultats seront connus, nous prendrons les décisions qui s'imposent, en concertation avec les acteurs concernés notamment la Chambre d'agriculture. Une chose est sûre : nous ne maîtriserons jamais la météo et la force de la nature. Mais nous faisons ce qui nous semble approprié pour minimiser l'impact de phénomènes imprévisibles. La critique est certes facile et quelles que soient nos décisions, il y aura toujours des détracteurs. Peu nous importe ! A la polémique, nous préférons l'action.

Bonne lecture !
Cordialement.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Michèle Eschlimann
CONCEPTION et PHOTOS : Comité de rédaction
IMPRESSION : Imprimerie OTT - Wasselonne

Ce bulletin municipal est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en nous adressant un courriel à mairie@wasselonne.org ou par téléphone au 03 88 59 12 12.

ENVIRONNEMENT

Un essai transformé

Depuis janvier 2016, la commune s'est engagée à ne plus avoir recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien de nos différents espaces de vie et de circulation.

Une commune qui s'engage officiellement sur la voie du zéro pesticides bénéficie d'aide sur les plans technique et de communication. L'agence de l'eau Rhin-Meuse a accordé son soutien financier (à hauteur de 80%) à l'étude qui sera menée par la FREDON Alsace sur Wasselonne afin de mettre en place un plan de gestion différencié des espaces. Ce dernier s'articulera autour de plusieurs étapes: audit des pratiques, définition des objectifs d'entretien (acceptation de la végétation spontanée), classification des espaces verts et des voiries (zone horticole ou zone naturelle), élaboration d'un cahier des charges pour le plan de gestion.

Nous vous encourageons à entretenir vous aussi vos jardins et vos abords de trottoirs



de manière plus raisonnée, sans produits!
NOUS AVONS TOUS A Y GAGNER: en termes de santé, de préservation de la flore, de la faune et de la qualité de l'eau.

C'est une révolution technique qui s'engage et plus encore une révolution culturelle! Changeons nos habitudes!

CINQPLUS EST PARTENAIRE ET CONSEIL DE
SÉBASTIEN LOEB RACING

Sandrine FRIEDERICH, votre Expert-Comptable cinqplus à Wasselonne

cinqplus
EXPERTISE COMPTABLE

cinqplus Wasselonne
7 route de Strasbourg 67310 Wasselonne
Tél. 03 88 99 02 60

www.cinqplus.com
L'Accompagnement Réussite de l'Entrepreneur

**UNE EQUIPE D'OPTICIENS
AINSI QU'UNE AUDIOPROTHÉSISTE
DIPLOMÉE À VOTRE SERVICE!**

Opticien diplômé

OUVERT du lundi au samedi

**24 rue du Général De Gaulle
67310 WASELONNE
Tél. : 03 88 04 26 45**

Les jeunes foulées solidaires

Les enfants des écoles élémentaires de Wasselonne, Wangenbourg, Romanswiller et Cosswiller ont couru leur cross annuel d'une manière un peu différente le 30 mai.

Par une météo très pluvieuse, c'est autour du stade de Wasselonne qu'ils ont enchaîné leurs enjambées le plus rapidement possible afin d'effectuer le maximum de tours en faveur de l'association ACTION CONTRE LA FAIM. Ils s'étaient fait parrainer au préalable par des amis, des voisins, leur famille, qui s'étaient engagés à verser une somme choisie (de quelques dizaines de centimes à plusieurs euros) par tour effectué.

La volonté et la bonne humeur des enfants n'ont pas été entamées par le temps maussade et ils ont ainsi récolté pour l'association la somme de 10.179€, dont 5.819,83€ pour les élèves wasselonnais. Félicitations à tous les élèves pour leur participation !

La performance a elle aussi été récompensée par une remise de médailles le 20 juin à l'école Paul Fort. Félicitations aux élèves ayant couru la distance la plus longue sur un temps imparti selon leur tranche d'âge. Le classement des premiers garçons et des premières filles (dont certains ex-æquos) est le suivant :

CP : Loïc Klein et Léa Pittini

CE1 : Thomas Pierret, Nathan Heinrich et Rose Bruggeman

CE2 : Noé Lecarré, Ethan Wilhelm et Erin Ouslama

CM1 : Tom Oberle et Lila Ouslama

CM2 : Mathéo Fischer, Julien Ferry, Evan Ulrich, Tess Meyer et Romane Fehrenbach

Les élèves de 6ème ainsi que tous les élèves volontaires du collège sont eux aussi



engagés dans une action citoyenne: le 14 octobre, ils ont «prêté» symboliquement leurs jambes pour récolter des dons en faveur de l'association ELA (Association Européenne contre la Leucodystrophie).

Rentrée scolaire 2016

Le 1er septembre 2016, 1079 élèves ont repris le chemin de l'école dans notre commune :

- école maternelle Paul Eluard : 99 élèves (4 classes)
- école maternelle Jean Cocteau : 116 élèves (44 monolingues et 72 bilingues)
- école élémentaire Paul Fort : 353 élèves (341 répartis en 11 classes monolingues et bilingues + 12 élèves en CLIS)
- collège Marcel Pagnol : 511 élèves.

A l'école Paul Fort, l'appréhension a fait place au soulagement puisque la classe dont la fermeture avait été annoncée en juin a finalement pu être maintenue.

Au collège, la rentrée s'est effectuée dans une ambiance de réforme: des changements sont prévus pour les

épreuves du brevet mais aussi dans l'enseignement des différentes matières dès la 6ème, sans oublier l'ouverture du cursus bilingue allemand. Car les tous premiers élèves bilingues de l'école élémentaire sont en effet entrés en 6ème. Ils sont huit, répartis sur deux classes. Ils se retrouvent ensemble uniquement pour les cours en allemand. Il nous importait d'assurer la continuité de cet enseignement à Wasselonne depuis l'école maternelle jusqu'au collège.

3^{ème} rentrée pour les TAP :

Les enfants qui le souhaitent continuent de pouvoir bénéficier des TAP après l'école, de 15h30 à 16h30. Ainsi, pour cette 3ème année, 117 enfants sont inscrits, ce qui représente 166 heures de TAP.

20 activités différentes sont proposées entre le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. Il y a moins de sport cette année mais cinq nouveaux ateliers ont démarré : marionnettes, potager, fleurs et plantes, travail manuel et dessin/arts plastiques.



Diagnosics Immobiliers

Amiante - Carrez - Plomb
DPE - Gaz - Electricité



www.edis67.com

Un professionnel pour tous vos diagnostics immobiliers

1A rue du Heylenbach
67310 WASELONNE

 **03 88 87 24 39**
Courriel : edis67@orange.fr

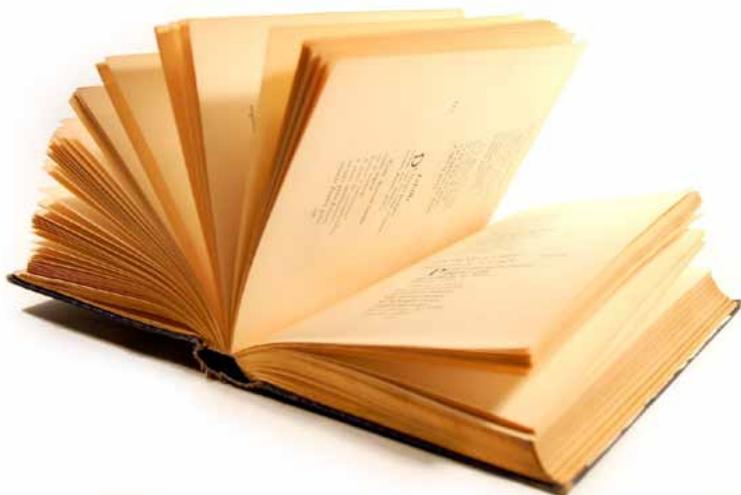



• mariages • cocktails • fêtes de famille • cuisine à domicile
• table d'hôtes • foie gras artisanal
• épicerie fine • paniers garnis • cadeaux

Tél. 03 88 87 24 33
3 rue du Sommerend 67310 WASELONNE
www.thierry-rehm.fr • rehm.restauration.foiegras@wanadoo.fr

SOLIDARITÉ

Pour l'accès de tous à la lecture et à l'écriture



Le vendredi 9 septembre, dans le cadre de la semaine de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme, le CCAS et l'association TRAMPOLINE ont organisé deux ateliers de lecture et d'écriture. Ces ateliers de travaux pratiques avaient pour objectif, entre autres, d'aider les participants à mieux comprendre des modes d'emploi, des contrats, des courriers administratifs jugés trop souvent difficiles à décrypter.

Une bourse aux livres était également proposée et l'on pouvait acquérir de beaux livres, des bandes dessinées, des romans, etc. pour un euro symbolique.

L'opération sera renouvelée l'année prochaine.



Du soutien aux aidants

Chaque année, le Conseil Départemental coordonne différentes actions à travers le département dans le cadre de la semaine de lutte contre la maladie d'Alzheimer. Cette année, il s'agissait d'être attentif à la cause des aidants.

Dans notre commune, une marche de sensibilisation a eu lieu le jeudi 22 septembre, à laquelle ont participé des aidants, des pensionnaires de l'EHPAD et des enfants des écoles Paul Fort et Paul Eluard. Au retour de la promenade, nous avons fait un lâcher de ballons avant de prendre tous ensemble un bon goûter.

Le soir même, nous organisons une conférence sur la place accordée au droit au répit dans notre société. M. Hervé Polesi, sociologue à l'université de Strasbourg, a évoqué l'importance de prendre conscience que ce droit individuel doit devenir un combat collectif.

A partir du mois d'octobre, le groupe de parole pour les aidants reprendra chaque dernier samedi du mois. Le prochain rendez-vous est fixé au 29 octobre 2016 de 9h30 à 11h30 en salle prévôtale, Cour du château, avec Mme Lestang, psychologue.



E.Leclerc
WASSELONNE

Du **LUNDI** au **JEUDI** de 08h30 à 19h30
Le **VENDREDI** de 08h30 à 20h00
Le **SAMEDI** de 08h30 à 19h30

Sortie ZI LES PINS
Route de HOHENGOEFT

67310 WASSELONNE Tel: **03 88 04 80 60**

28 degrés toute l'année

La piscine de Wasselonne, construite en 1975 et rénovée en 2003, est l'un des équipements sportifs gérés par la ville.

Faisant partie du centre de loisirs aménagé à la sortie ouest de Wasselonne en direction de Romanswiller, cette piscine de type « Plein Soleil » dispose d'un toit rétractable permettant de nager à l'air libre aux beaux jours. Elle a été construite dans le cadre du programme « 1.000 piscines » lancé en 1969 par le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports pour promouvoir la natation, suite aux mauvais résultats des nageurs français aux Jeux Olympiques de Mexico.

Six agents communaux veillent actuellement au bon fonctionnement de la

Richard Martin, Catherine Ostermann, Michel Berton et Fabienne Sartori



piscine. A l'entrée de la structure, Fabienne Sartori, Catherine Ostermann et Aurélie Caulier assurent à tour de rôle l'accueil physique et téléphonique du public, ainsi que la billetterie. Elles sont aussi chargées du nettoyage des lieux qui impose le respect de normes d'hygiène drastiques. Au bord du bassin officient Michel Berton, présent depuis 2004, Richard Martin et Benoit Hell, qui viennent tout juste d'être recrutés. Maîtres-nageurs-sauveteurs diplômés d'Etat, ils effectuent les tâches de surveillance du bassin dont l'enjeu est la sécurité des usagers. Mais leur rôle est tout autant pédagogique.

L'école de la natation

Les éducateurs sportifs ont en effet aussi pour mission de favoriser la pratique de la

natation. En lien avec l'Education Nationale d'abord, lors des nombreux créneaux réservés aux scolaires : collège Marcel Pagnol, école élémentaire Paul Fort ainsi que les écoles des communes environnantes. Dans le cadre de l'école de natation ensuite, qui fonctionne par cycle semestriel en groupes de niveau aussi bien pour les enfants, les adolescents que les adultes. Elle permet l'apprentissage de la natation mais aussi le perfectionnement de la technique pour aboutir à la maîtrise des quatre nages. La piscine

est également utilisée par les associations locales : le club de natation de Wasselonne, le club de plongée « le Grain de Sable » ainsi que pour des activités aquatiques organisées pour les femmes enceintes.

Le conseiller municipal délégué Jean-Philippe Haas, en contact régulier avec le personnel, est chargé de chapeauter le fonctionnement de la piscine, qui génère environ 30.000 entrées « public » par an et 25.000 scolaires, et qui est aussi un vecteur important de l'attractivité du camping municipal situé tout à côté. Car la piscine de Wasselonne, c'est aussi le seul endroit de la ville où l'on peut profiter d'une température (de l'eau) constante à 28°C...

Contact Piscine municipale

Centre de loisirs 3 rue des Sapins
67310 Wasselonne
Tél : 03 88 87 03 97
Horaires et tarifs sur www.wasselonne.fr

ENDUITS DE FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR ET ISOLATION EXTÉRIURE



**PESCE
& Fils**

36 rue du Général de Gaulle
67310 WASELONNE

03 88 87 07 87
06 89 18 80 43

WWW.PESCE-ET-FILS.COM

Ça y est, l'Outil en Main de Wasselonne démarre en janvier 2017



C'est dans l'ancien dojo, rue des Tanneurs à Wasselonne où seront installés de vrais ateliers, que des gens de métier retraités et bénévoles transmettront chaque mercredi après-midi (en dehors des congés scolaires) leur savoir-faire aux enfants de 9 à 14 ans.

Les enfants seront initiés aux métiers manuels et du patrimoine par de vrais professionnels, dans de vrais ateliers, avec de vrais outils et découvriront ainsi les matériaux, la patience et le savoir-faire qu'il faut pour réaliser des objets qu'ils pourront ensuite emporter chez eux.

Un charpentier, un électricien, un ébéniste, un plâtrier et un installateur sanitaire ont déjà rejoint l'association. Nous lançons un appel aux gens de métier retraités du territoire pour pouvoir proposer la découverte d'autres métiers aux jeunes (métiers de la bouche (cuisine, boulangerie, pâtisserie, etc), fleuriste, couturier, tapissier - décorateur d'intérieur, couvreur, tailleur de pierre, maroquinier, peintre, coiffeur, ferronnier, etc.)

En savoir plus ?

Vous êtes (ou serez prochainement) retraité d'un métier manuel ou de l'artisanat, vous avez du temps libre, vous avez un savoir-faire que vous avez envie de transmettre aux jeunes générations... alors n'hésitez pas un instant et rejoignez-nous pour participer à ce projet intergénérationnel passionnant!

Contactez Véronique Rehm au 03 88 87 24 33
ou Laure Fehrenbach au 06 21 61 56 86
ou par mail à oemwasselonne@gmail.com



▲ 900 maisons depuis 1989
▲ Votre maison sur mesure
▲ performance RT 2012
▲ Contrat de construction
▲ 03 88 67 91 90
▲ maisons-weitel.com

Maisons individuelles

**OUVERTURE
EXCEPTIONNELLE
DE LA DÉCHÈTERIE DE
WASSELONNE**
 DU 3 OCTOBRE AU
13 NOVEMBRE 2016

Pendant la fermeture de la déchèterie de Marlenheim pour travaux, la déchèterie de **WASSELONNE** vous ouvre ses portes avec une plus grande amplitude horaire :

	Du 03 au 29 octobre 2016	Du 30 octobre 2016 au 13 novembre 2016
Mardi	13h - 19h	13h - 19h
Mercredi	8h30 - 12h et 14h - 17h30	9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi	8h30 - 12h et 14h - 17h30	9h - 12h et 14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h et 14h - 17h30	9h - 12h et 14h - 17h

Patrimoine et citoyenneté

« Patrimoine et citoyenneté », tel était le thème national des 33èmes journées européennes du patrimoine qui ont eu lieu les 17 et 18 septembre 2016.



Pour la petite histoire... La 1^{ère} édition voit le jour en 1984 à l'initiative de Jack Lang, alors Ministre de la Culture, sous le nom de «Journée portes ouvertes des monuments». A partir de l'année suivante, d'autres pays européens organisent des manifestations similaires et en 1991, le Conseil de l'Europe lance les «Journées européennes du patrimoine» avec le soutien de la Commission européenne. Dorénavant, deux journées sont consacrées à cet événement et à partir de 1995, un thème général est proposé, mettant en avant un ou plusieurs aspects du patrimoine.

Ces journées invitent la population à visiter des hauts lieux chargés d'histoire tels que des monuments, des églises, des théâtres, des châteaux, des tribunaux, des préfectures, des palais de justice... mais également des demeures privées ou des bâtiments qui sont peu fréquentés voire fermés au public. La ville de Wasselonne proposait cette année un programme varié. La

salle prévôtale accueillait une exposition présentée par le Cercle d'Histoire sur le thème national, l'église protestante ouvrait ses portes pour la visite de l'orgue Silbermann sous la houlette des Amis de l'Orgue et des élus recevaient les visiteurs à la Mairie pour leur faire découvrir la salle des séances et la salle des mariages.

Le dimanche après-midi, le sport et la culture se sont rencontrés à l'Espace Saint Laurent dans le cadre de la «Journée sport, culture et patrimoine». Au total, sept associations ont présenté leur discipline au public. Des parcours et des quiz ont été proposés aux petits et grands, leur permettant de faire connaissance avec des aspects souvent méconnus du sport et de la culture. Et pour couronner cette manifestation, un tirage au sort a eu lieu en soirée, qui a désigné 5 gagnants: DROUIN Maxence, PESCE Lucie, DROUIN Eloïse, MARCHAL Dorian, WERLE Tom.





Jean-Pierre
pâtissier - chocolatier - glacier
LE PRESTIGE - WASSELONNE

75 rue du Général de Gaulle
WASSELONNE
tél. 03 88 87 04 57

Lundi :	de 7h30	à 18h30
Mardi :	de 7h30	à 18h30
Jeudi :	de 7h30	à 18h30
Vendredi :	de 7h30	à 18h30
Samedi :	de 7h30	à 17h00
Dimanche :	de 7h30	à 15h00

patisserie.jeanpierre@hotmail.com





Voitures NEUVES jusqu'à

- 40 %

IMPORT Occasions sélectionnées

6 rue de Hohengoeft à WASSELONNE

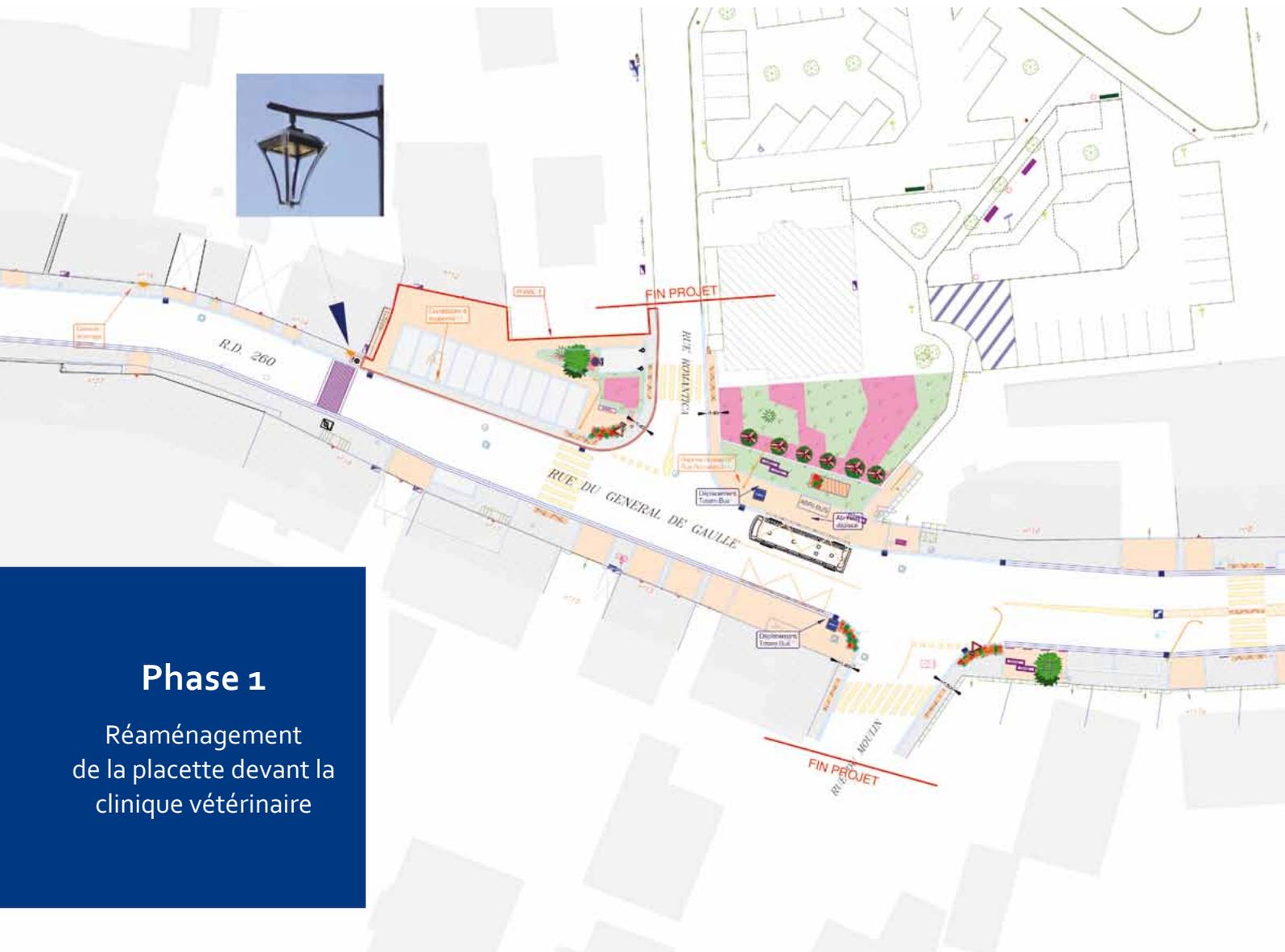
03 88 87 63 41

www.k-import.fr



Réaménagement de la rue du Général de Gaulle

La rue du Général de Gaulle constitue l'épine dorsale de notre ville. En 1938, année de l'inauguration des contournements de Wasselonne et Marmoutier, elle a perdu le statut de Route Nationale n° 4, devenant la Route Départementale n° 260.



Phase 1

Réaménagement de la placette devant la clinique vétérinaire

Elle voit cependant passer au quotidien un important trafic automobile; elle est aussi empruntée par de nombreux piétons.

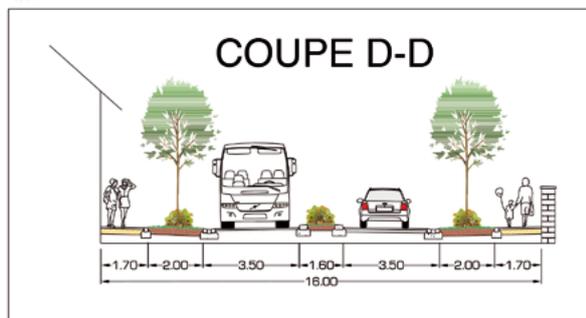
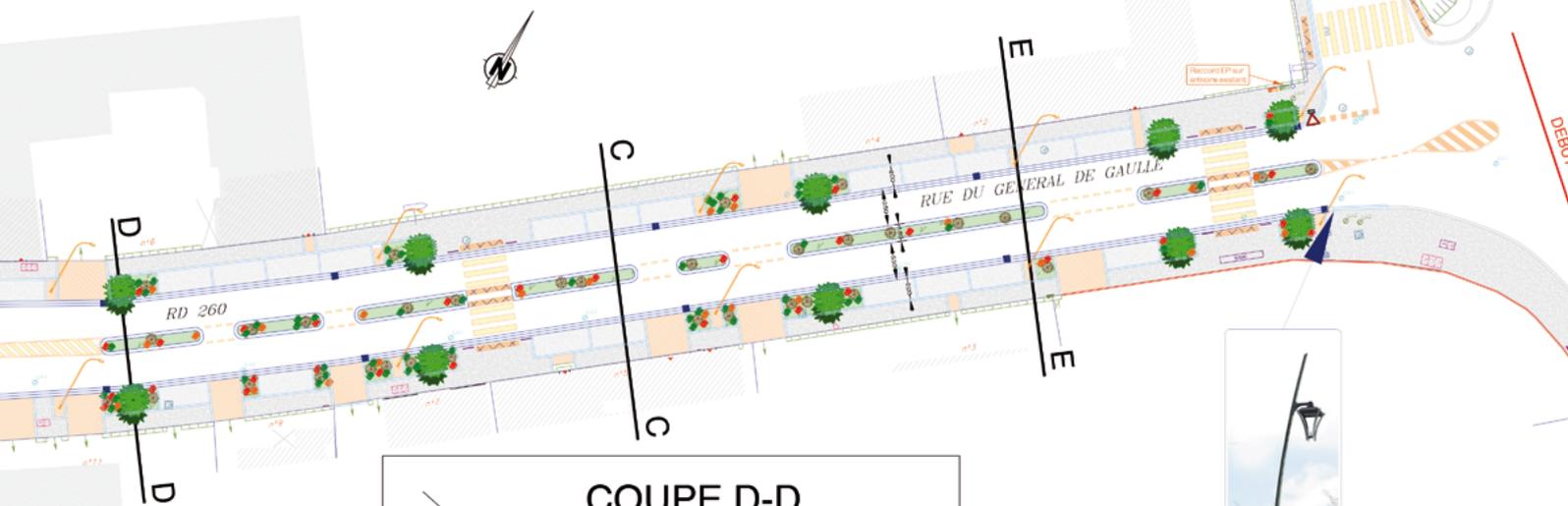
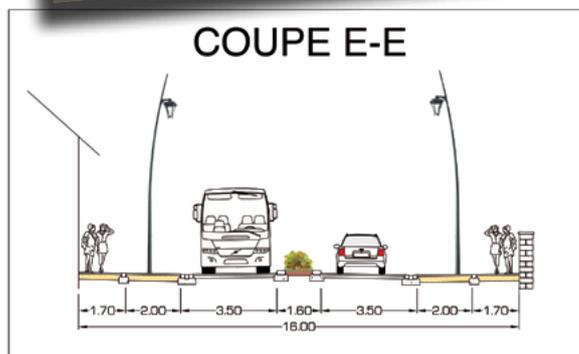
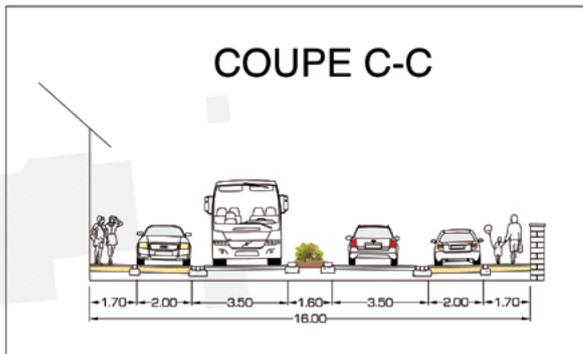
Si des travaux importants de réaménagement ont eu lieu au centre-ville en 1999/2001, il convenait de s'interroger sur la réfection de la voirie et la sécurité des usagers pour la partie basse de la ville.

Le conseil municipal a ainsi acté le principe de la rénovation de cette rue entre la place du Marché et la RD 1004.

Nos services techniques ont, par conséquent, fait réaliser un projet pour la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des trottoirs, des arrêts de bus et des passages piétons. Ce projet

tient également compte des circulations automobiles et de la desserte des bus du Réseau 67, tout en préservant au mieux des emplacements de stationnement.

Il a été présenté aux élus, puis à la population lors d'une réunion publique de concertation le 9 septembre dernier à l'Espace Saint-Laurent.



Le conseil municipal a ensuite validé la première tranche de travaux pour le tronçon allant de la RD 1004 à la rue de la Gare.

Il a aussi validé son plan de financement. La dépense totale s'élève à 629 000 € HT dont 164 000 € seront pris en charge par le département du Bas-Rhin (réfection de la route départementale et contrat de

territoire). Les premiers travaux ont eu lieu au mois de septembre. Ils ont consisté au remplacement des conduites d'eau potables.

Le SDEA procède actuellement à une étude des réseaux d'assainissement. Au besoin, ceux-ci seront rénovés ou renforcés avant le début des travaux de voirie qui débiteront en 2017. Cependant, une première phase, la

placette devant la clinique vétérinaire, sera réalisée dès cette année.

L'éclairage public sera rénové, des luminaires plus économiques en énergie seront mis en place. Les plans du projet sont à disposition du public en mairie, vous pouvez venir vous informer et formuler vos remarques auprès des élus.

OCTOBRE 2016

CINÉMA

Samedi 22 octobre – 20h
Espace Municipal Saint Laurent
SOIREE HARENGS

organisée par Muzikë
Réservations au 06.85.20.38.63
ou gilbert.weinsando@orange.fr

CINÉMA

Mardi 25 octobre
Espace Municipal Saint Laurent
SEANCES DE CINEMA*

Tarif : 3 € moins de 14 ans / 4 € dès 14 ans
15h Comme des bêtes
20h Frantz

MUSIQUE

Samedi 29 octobre – 20h
Dimanche 30 octobre – 17h
Espace Municipal Saint Laurent
CONCERT *

« Le tour du monde en 80 minutes »
par l'Harmonie des jeunes de Muzikë
Entrée libre. Restauration sur place.
Réservation conseillée auprès de Wasselonne en Fête

NOVEMBRE 2016

ÉVÈNEMENT

Dimanche 6 novembre
Espace Municipal Saint Laurent
APRES-MIDI RECREATIF

organisé par le Conseil de Fabrique
de la Paroisse Catholique

ÉVÈNEMENT

Vendredi 11 novembre
CELEBRATION DE L'ARMISTICE

10h : Culte œcuménique – Eglise catholique
11h : Cérémonie commémorative – Cour du Château
12h30 : Bal de l'Armistice* – Espace Municipal Saint Laurent
Déjeuner dansant sur réservation auprès de l'UNC
(03.88.87.03.87) ou de Wasselonne en Fête

MUSIQUE

Dimanche 13 novembre – 17h
Eglise protestante
CONCERT

ALCESTE DE JEAN-BAPTISTE LULLY
Version concertante par le Parlement de musique
Martin GESTER
Organisé par les Amis de l'Orgue Silbermann

CINÉMA

Mercredi 16 novembre – 15h et 20h
Espace Municipal Saint Laurent
SEANCES DE CINEMA*

Tarif : 3 € moins de 14 ans / 4 € dès 14 ans

ÉVÈNEMENT

Dimanche 20 novembre – 9h à 17h
Espace Municipal Saint Laurent
BOURSE AUX JOUETS

organisée par l'AP2C

ÉVÈNEMENT

Mercredi 23 novembre – 17h à 20h30
Espace Municipal Saint Laurent
DON DU SANG

MUSIQUE

Dimanche 27 novembre – 17h
Eglise protestante
CONCERT DE NOËL

des Amis de l'Orgue Silbermann
Entrée libre, plateau

DÉCEMBRE 2016

ÉVÈNEMENT

Vendredi 2 décembre – Soirée
Samedi 3 décembre – Journée
TÉLÉTHON DE WASSELONNE
ET SON SECTEUR *

Actions de solidarité payantes au profit du Téléthon
Programme complet disponible à l'Office de Tourisme
Intercommunal
Tél. 03.88.62.31.01

ÉVÈNEMENT

Samedi 3 décembre – 15h à 21h
Dimanche 4 décembre – 10h à 20h
NOËL AU CHÂTEAU *

Cour du Château
Marché de Noël d'autrefois, artisanat, idées cadeaux,
produits gastronomiques
Ambiance médiévale, crèche vivante
Venue du Saint-Nicolas les après-midi
Promenades à poney gratuites
Buvette et restauration

MUSIQUE

Dimanche 4 décembre – 17h
Eglise catholique
CONCERT DE NOËL EN VOLKSMUSIK
Entrée libre, plateau

CINÉMA

Mercredi 7 décembre – 15h et 20h
Espace Municipal Saint Laurent
SEANCES DE CINEMA*
Tarif : 3 € moins de 14 ans / 4 € dès 14 ans

MUSIQUE

Vendredi 9 décembre – 20h
Eglise protestante
CONCERT DES NOËLIES *
Trio Voce Festiva
Entrée libre, plateau

MUSIQUE

Dimanche 11 décembre – 17h
Eglise Protestante
CONCERT DE NOËL
Quartet de Saint Pétersbourg
Entrée libre, plateau

MUSIQUE

Dimanche 18 décembre – 11h30 à 12h15
Place du Marché
CONCERT « ENSEMBLE CHANTONS
NOËL DEVANT LA FONTAINE »
« Les Chrétiens chantent ensemble, accompagnés de
l'ensemble de cuivres de Muzikë »

MUSIQUE

Dimanche 18 décembre – 17h
Eglise protestante
CONCERT WASSELONNE JOUE
ET CHANTE NOËL *
Entrée libre, plateau au profit de la Croix Rouge

ÉVÈNEMENT

Vendredi 23 décembre – 19h
Eglise protestante
FETE DE NOËL DES ENFANTS

JANVIER 2017

MUSIQUE

Dimanche 1er janvier – 17h
Eglise protestante
CONCERT
de Roland Engel
Entrée libre, plateau

ÉVÈNEMENT

Samedi 7 janvier
Salle Prévôtale
TOURNOI DES VILLAGES
organisé par le Club d'Echecs de la Mossig

CINÉMA

Mercredi 11 janvier – 15h et 20h
Espace Municipal Saint Laurent
SEANCES DE CINEMA*
Tarif : 3 € moins de 14 ans / 4 € dès 14 ans

ÉVÈNEMENT

Dimanche 15 janvier – 12h
Espace Municipal Saint Laurent
FETE DE L'AGE D'OR

ÉVÈNEMENT

Mercredi 18 janvier – 17h à 20h30
Espace Municipal Saint Laurent
DON DU SANG

SPORT

Samedi 21 et dimanche 22 janvier
Complexe sportif

½ FINALES DES COUPES FEDERALES DE GYMNASTIQUE

Renseignement au 06.70.75.57.93

ÉVÈNEMENT

Dimanche 29 janvier
Espace Municipal Saint Laurent
APRES-MIDI JEUX DE SOCIETE
organisée par l'AGF

FÉVRIER 2017

MUSIQUE

Dimanche 5 février - 17h
Eglise protestante
CONCERT D'OUVERTURE
des festivités des 70 ans de l'Alliance française - Récital de chansons de compositeurs français organisé par l'Alliance française et les Amis de l'Orgue Silbermann
Entrée libre, plateau

ÉVÈNEMENT

Lundi 6 février - 20h30
Mercredi 8 février - 20h30
Vendredi 10 février - 20h30
Salle Prévôtale
FESTIVAL DU FILM LITTÉRAIRE

Soirées projection suivie d'un débat organisées par l'Alliance française
Renseignements au 03.88.87.12.30, af-acp.wasselonne@orange.fr ou www.alliance-wasselonne.org
Entrée libre, plateau

CINÉMA

Mercredi 8 février - 15h et 20h
Espace Municipal Saint Laurent
SEANCES DE CINEMA*
Tarif : 3 € moins de 14 ans / 4 € dès 14 ans

ÉVÈNEMENT

Samedi 11 février - 20 heures
Espace Municipal Saint Laurent
SOIREE FESTIVE DES 70 ANS
de l'Alliance française
Dégustation de fromages et de vins de France organisée par l'Alliance française
Renseignements au 03.88.87.12.30, af-acp.wasselonne@orange.fr ou www.alliance-wasselonne.org
Entrée libre

ÉVÈNEMENT

Samedi 18 février - 20h
Espace Municipal Saint Laurent
LOTO
organisé par l'ASW Foot
Buvette et restauration sur place
Réservations et renseignements au 06.84.81.60.66

ÉVÈNEMENT

Mardi 21 février - 14h30
CAVALCADE DES ENFANTS *
organisée par « Wasselonne en Fête » et l'Animation Jeunes de la Communauté de Communes
Départ à 14h30 devant le bâtiment de l'AGF puis spectacle et goûter à l'Espace Municipal Saint Laurent

ÉVÈNEMENT

Mardi 21 février - 20h
Espace Municipal Saint Laurent
SOIREE DEGUISEE
organisée par l'Animation Jeunes de la Communauté de Communes

ÉVÈNEMENT

Dimanche 26 février
Espace Municipal Saint Laurent
REPAS PAROISSIAL
de la Paroisse Protestante

* Renseignements et réservations auprès de « Wasselonne en fête » au 03 88 59 12 00 ou wasselonne-en-fete@wasselonne.org



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles de 2017, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales d'ici la fin de l'année !

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes.

A NOTER

Une permanence sera assurée en mairie le samedi 31 décembre 2016 de 9h à 12h.



Agence Immobilière SCHWARTZ

80, rue du Général de Gaulle - 67310 WASELONNE
Tél. 03 88 87 05 02

VENTES, ESTIMATIONS, ADMINISTRATION DE BIENS,
LOCATIONS, SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS

N'hésitez pas à nous consulter sans engagement préalable !



21ème adresse
rte de Strasbourg
Parc Exposition

Plus de 40 véhicules d'occasion en stock - Kern Fabien 06 84 51 51 82

Des experts qui comptent

Le cabinet d'expertise comptable CINQPLUS a célébré sa récente arrivée à Wasselonne lors d'une soirée festive qui s'est déroulée le 30 septembre dernier à l'Espace Saint Laurent.

Ce jour-là, après la présentation du cabinet par l'équipe de CINQPLUS et le discours de Michèle Eschlimann, Maire de Wasselonne, qui s'est félicitée de l'installation de cette entreprise dans la commune, la soirée a été placée sous le sceau du rire avec le spectacle du Capitaine Sprütz.

Fondée en 1985 à Haguenau par Jacky Huilier, la société CINQPLUS compte à ce jour 7 agences dans le Bas-Rhin, dans lesquelles travaillent 45 collaborateurs dont 8 experts-comptables. Le nom CINQPLUS est inspiré par les 5 valeurs promues par l'entreprise: technicité, attitude, proximité, conseil, clarté.

A Wasselonne, Sandrine Friederich, expert-comptable, et son collègue Yves Steyer, responsable de clientèle, exercent leurs missions dans leur agence située au bord de l'ancienne RN4. C'est un retour aux sources car dans un passé récent CINQPLUS disposait déjà d'une agence au centre-ville de Wasselonne.

Même si les nouvelles technologies permettent de presque tout gérer à distance, CINQPLUS a souhaité conserver le lien de proximité avec la clientèle, qui est majoritairement composée d'entreprises jusqu'à 20 salariés. Au-delà de l'expertise comptable, CINQPLUS fournit un véritable accompagnement à la gestion. La société possède en effet la certification AFNOR ISO 9001 « expertise comptable et accompagnement en gestion » et est pilote pour proposer le logiciel QuickBooks de gestion pour les PME. CINQPLUS dispose aussi d'une

L'équipe de CINQPLUS Wasselonne et Michèle Eschlimann encadrent le Capitaine Sprütz lors de la soirée du 30 septembre



Sandrine Friederich et Yves Steyer



plateforme avec un service paie et un service juridique spécialisé dans le droit des sociétés et le droit du travail.

Contact : CINQPLUS WASELONNE
7 route de Strasbourg - 67310 Wasselonne
Tel : 03 88 99 02 60
<http://www.cinqplus.com/>



Votre spécialiste en fabrication, fourniture et Pose de Menuiseries PVC, Bois et Aluminium



Fenêtres - Portes - Volets - Portes de Garage
PVC BLANC • TEINTES BOIS • COULEUR

CREDIT D IMPÔTS
30% *
et TVA réduite à
5.5%*

ACTEA
QUALITÉ D'OUVERTURES

AGENCE DE STRASBOURG
4 rue Edouard Branly
67450 MUNDOLSHEIM
Tél : 03 90 20 30 91

AGENCE HAUT-RHIN
Parc Espale Europe - 2 rue des Alpes
68390 SAUSHEIM
Tél : 03 89 31 13 21

SIÈGE SOCIAL EXPOSITION ET FABRICATION
PA les Coteaux de la Mossig - 67310 WASELONNE - Tél : 03 88 59 14 00

actea.fr

Rencontre du comité de jumelage Wasselonne/Dahn

Le 24 septembre dernier, les comités de jumelage de Wasselonne et Dahn se sont rencontrés pour la 44ème fois.



Michèle ESCHLIMANN, Maire de Wasselonne, et Jean-Philippe HAAS, Président du comité de jumelage, ainsi que de nombreux conseillers municipaux et responsables d'associations ont accueilli au nouveau complexe sportif intercommunal Alexander FUHR, maire de Dahn, à la tête d'une forte délégation allemande.

La visite du complexe a fortement intéressé. Une démonstration du club de judo au dojo fraîchement installé incitera certainement les judokas allemands à vouloir se frotter aux locaux dans quelques temps ! Les équipes de handball se retrouveront également pour une prochaine rencontre amicale.



La seconde étape de la journée a été la visite de l'Héliodome à Cosswiller. Celle-ci a suscité un échange fructueux sur la conception architecturale de la construction. Et cerise sur la gâteau, un concert de grande qualité et magnifiquement interprété par l'ensemble wasselonnais de musique ancienne Dulcis Melodia a clôturé ce petit détour par l'Héliodome qui a donné un cachet tout à fait solennel au programme musical intitulé « De Venise à Strasbourg ».



Lors du moment de convivialité qui a suivi, les associations représentées ont lié de nouveaux contacts et promis des rencontres au niveau du football, du cercle d'échecs, de la gymnastique et du tennis de table, à l'instar des sapeurs-pompiers qui se sont

rencontrés en juin dernier, des chorales catholiques qui ont chanté ensemble début octobre et du Club Vosgien qui passera un week-end à Dahn du 28 au 30 octobre prochains.



ASSOCIATIONS

La cérémonie des sportifs méritants a récompensé 192 athlètes



La cérémonie des sportifs méritants s'est déroulée le dimanche 2 octobre. 192 athlètes ont été récompensés par des trophées et des diplômes. Ce nombre croît chaque année, preuve de la qualité des écoles de sport de nos associations. Nous remercions les bénévoles, entraîneurs, initiateurs, parents qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer un cadre et un accompagnement irréprochables à nos sportifs de tous âges.

Nous avons eu l'honneur de féliciter l'ASW Football, le Cercle Saint Laurent sections tennis de table, gymnastique féminine et masculine, tir, le Cercle d'échecs, le WOSB Basket, le MSW Handball, l'AMPM Judo, les jeunes sapeurs-pompiers ainsi que les enfants des écoles primaires qui ont participé au cross annuel.

Le nouveau complexe sportif, totalement opérationnel maintenant, offre des installations de haut niveau. Nous souhaitons à tous les athlètes une excellente saison sportive.



HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES : PRENEZ VOS RESPONSABILITÉS

Les abords des conteneurs de tri sélectif (verre, papier, plastiques et récipients) de Wasselonne sont systématiquement jonchés d'ordures. Dans ce cadre bien précis la propreté de ces zones dépend uniquement de la responsabilité des usagers.

Rappel:

Abandon sauvage de déchets : jusqu'à 450 euros d'amende

Fréquence des collectes:

- Ordures ménagères : tous les mardis
- Papiers/Cartons et Plastiques : 1 fois par mois

Le Club de natation de Wasselonne



Le CNW, c'est plus de 400 membres répartis dans les activités suivantes :

- Aquagym
- Natation sportive
- Natation synchronisée

La saison 2016/2017 a bien démarré mi-septembre et se terminera fin juin.

• A Wasselonne, l'Aquagym ne se limite pas à de la simple gymnastique dans l'eau, mais nous proposons à nos membres du matériel d'une très grande diversité : aquabiking, aquarunning (tapis de course dans l'eau), aquaboxing, aquaforme.

Nos 11 séances hebdomadaires sont complètes et témoignent de la fidélité et du grand intérêt des membres pour cette discipline.

• La section Natation sportive s'adresse aux jeunes désirant apprendre et approfondir les différents nages, mais aussi à ceux qui souhaitent préparer les épreuves du baccalauréat.

• Près de 50 jeunes filles sont inscrites à la section Natation synchronisée et présenteront comme chaque année leur gala nautique le deuxième samedi de juin.

Le CLUB NATATION WASSELONNE vous donne rendez-vous dès à présent, à la piscine municipale, de 14h à 18h :

- Le samedi 2 décembre 2016 pour le TELETHON
- Le samedi 26 mars 2017 « TOUS A L'EAU AU PROFIT DE L'AUTISME »

Vous pourrez nous rejoindre seul(e), en famille, entre amis, au profit d'une bonne cause, et venir NAGER, ou/et aussi faire de l'aquabike et de l'aquarunning !!!

Bonne saison sportive à toutes et à tous.

Evelyne Néant, Présidente
c.n.w@orange.fr



Création
Conception
Aménagement
Plantation
Entretien
Nettoyage
Taille/élagage
Déneigement



pierre WAGNER
ESPACES VERTS

Tél : 03 88 87 09 98 - Fax : 03 88 87 26 93
4 rue Artisanale - 67310 Wasselonne
secretariat@pierrewagner-paysagiste.com
www.pierrewagner-paysagiste.com

Déménagement du R.A.M.

Le Relais Assistants Maternels des Coteaux de la Mossig a déménagé.

Le bureau d'accueil est transféré au rez-de-chaussée des locaux de la Communauté de Communes de Coteaux de la Mossig au 31-33 rue des Pins - 67310 Wasselonne.

Les horaires de permanences restent fixés les lundis de 13h00 à 17h00 et les mardis de 14h00 à 18h00.

Les activités d'éveil sont maintenues au 7 Cour du Château et se déroulent les mardis, jeudis et vendredis matin à partir de 9h, sur inscription.

L'adresse mail et le numéro de téléphone restent inchangés.

R.A.M. des Coteaux de la Mossig
Mail : ram@mossig.fr
Téléphone : 03.88.87.44.79

Un défi qui donne envie de faire des économies d'énergie !



Familles à Energie Positive : qu'est-ce que c'est ?

C'est un défi d'économies d'énergie qui se déroulera du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017. La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, en réalisant des éco-gestes peu connus, et sans perdre de confort.

Le défi permet à chacun de se mobiliser de façon **concrète, efficace** et **ludique** pour :

- **économiser** de l'argent en réduisant ses factures d'énergie ! L'année dernière les participants ont économisé en moyenne 200€ sur l'année !
- rompre avec des idées reçues sur les **économies d'énergie**
- **découvrir**, expérimenter et apprendre ensemble



Comment participer au défi ?

Pour s'inscrire, ou pour en savoir davantage, il suffit de contacter **Alter Alsace Energies au 03 89 50 06 20**

Plus d'informations :

<http://alsace.familles-a-energie-positive.fr>

Projet soutenu par energievie.info



Gyropode : sécurité et législation

Considérant le vide juridique actuel, nous rappelons ici quelques informations de prudence et de sécurité.

Qu'est-ce qu'un gyropode ?

Un gyropode est un transporteur personnel électrique constitué de deux roues indépendantes l'une de l'autre, d'une plateforme sur laquelle se tient debout l'utilisateur, ainsi que d'un manche de direction. Utilisant la technologie gyroscopique, le gyropode tient debout tout seul une fois que le conducteur a posé un pied sur la plate-forme. Deux moteurs électriques, contrôlant chacun une roue, permettent ensuite à la machine de se déplacer.

La réglementation en vigueur pour le gyropode ?

Aujourd'hui, aucune réglementation ne traite du gyropode en tant que tel. Au volant d'un gyropode, l'utilisateur est soumis au code de la route concernant les piétons, skateboards, rollers et trottinettes électriques.

La législation devrait cependant changer à moyen terme, la démocratisation de ces véhicules forçant le ministère des

transports à les reconnaître, et à prévoir des règles plus adaptées (et en facilitant l'usage).

Où peut-on conduire un gyropode ?

Partout, sauf sur la route ! Considéré comme un piéton, vous pouvez rouler en toute liberté sur les trottoirs, dans les bois, sur les bords de mer, sur les sentiers, et dans quasiment tous les parcs municipaux et squares. **Il reste cependant important de ne pas oublier que les piétons restent prioritaires selon le code de la route**, il est donc nécessaire d'adapter sa vitesse et sa conduite afin de ne pas déranger les personnes se situant autour de vous.

Doit-on porter un casque ?

Là encore, ce n'est pas obligatoire : le gyropode peut légalement être piloté sans casque. Cependant, les fabricants recommandent vivement le port de ce dernier, afin d'assurer une sécurité optimale. **En vélo comme en gyropode, un casque est toujours utile !**

... un gilet réfléchissant ?

Une fois de plus, ce n'est pas obligatoire, mais **vivement conseillé**, surtout en cas de faible visibilité (nuit, brouillard, proximité de route...). Voir et être vu sont les bases de la sécurité au volant de n'importe quel véhicule. Nous recommandons également d'équiper votre gyropode d'une lampe



électrique afin d'éclairer devant vous lorsque vous circulez de nuit.

Et l'assurance ?

Il n'est pas obligatoire de disposer d'une assurance spécifique pour conduire un gyropode. **Dans la majorité des cas, votre assurance RC convient.** Cependant, nous vous encourageons à **vérifier avec votre assureur la prise en charge en cas d'accident, afin d'éviter les mauvaises surprises.** La plupart des assureurs proposent un forfait aux alentours de 100€/an afin d'obtenir toutes les garanties en cas d'accident ou de vol.

ATTENTION DANGER !

Actuellement, des vélos roulent à contresens rue du Général de Gaulle (dans la portion entre la rue de Romanswiller et le Crédit Agricole) ou des jeunes descendent la rue du Général de Gaulle en skate !



Les élus du groupe majoritaire «Wasselonne avec vous et pour vous»

La rentrée passée, les élus du groupe majoritaire s'attellent à la préparation du budget 2017 et réfléchissent aux investissements que notre commune envisage.

Il leur appartient, car ils ont en charge les affaires de la ville, de proposer et de prioriser des projets en fonction des possibilités financières.

Une fois ce travail effectué, chaque dossier est présenté en commission. Tous les conseillers municipaux, y compris ceux du groupe d'opposition, peuvent alors apporter leur contribution. Les projets peuvent être amendés, modifiés et améliorés avant que le conseil municipal n'en soit saisi pour en délibérer.

En parallèle, les services municipaux élaborent les documents techniques et les autorisations administratives. Ce travail nécessaire est souvent fastidieux. C'est aussi le moment de rechercher des subventions afin d'alléger la charge communale. Madame le Maire ou ses adjoints, une fois les décisions actées, sont chargés de leur exécution.

La concertation est le fil rouge qui guide les projets importants. Pour exemple, le

réaménagement de la rue du Général de Gaulle a été présenté lors d'une réunion publique à laquelle de nombreux Wasselonnais ont assisté. De multiples réflexions ont fusé qui pourront être intégrées aux plans proposés. Ils sont affichés en mairie, à disposition du public.

Lors des arbitrages budgétaires à venir, il est un point sur lequel le groupe majoritaire souhaite porter les efforts : la prévention contre les inondations et les coulées d'eaux boueuses.

Les stigmates des catastrophes de juin dernier resteront longtemps dans les mémoires de nos concitoyens sinistrés.

La compétence de la gestion des cours d'eau et de la prévention des inondations sera prise, à compter du 1er janvier 2017, par la communauté de communes. Les élus wasselonnais issus du groupe majoritaire porteront la problématique de la Mossig et du Heylenbach au niveau de l'intercommunalité. Des études seront menées qui déboucheront sur des travaux, nous y veillerons.

La compétence en matière de coulées de boue reste à la commune. Des initiatives concrètes seront prises pour

le Wangenberg et le Bubenstein afin de prévenir ou d'atténuer le risque.

Les réseaux d'assainissement font actuellement l'objet d'une étude quant à leur capacité. Elle est menée par le SDEA qui gère ces équipements. Les travaux nécessaires seront programmés et priorités en fonction des possibilités financières. Dès à présent, le remplacement de la conduite d'eaux pluviales de la rue du Heylenbach, pour en augmenter sa capacité, est validé. Il s'ensuivra la réfection définitive de cette rue.

Loin des incantations ou des postures de notre opposition qui semble perpétuer la politique du « faut qu'on » et du « y a qu'à » sans se soucier du payeur, le groupe majoritaire, mené par Madame le Maire, travaille à l'avenir de Wasselonne. Il était et il est au côté des sinistrés pour leur apporter tout le soutien indispensable. Il sera toujours au service des Wasselonnais.

Vos élus restent à votre disposition pour toute question ou toute remarque, n'hésitez pas à faire appel à eux.

Les élus du groupe «Wasselonne Ensemble»

Nous venons de subir à 4 reprises des inondations en zones "non inondables"! Et, nombreux sont ceux qui tentent encore de panser leurs plaies matérielles et morales.

Alors même que la majorité ne voit que fatalité en pointant du doigt le monde agricole, nous ne pouvons que dénoncer son manque de clairvoyance lié à une gestion du paraître avant de se soucier du bien-être et surtout de la sécurité de ses concitoyens.

Oui, la majorité est responsable de ne pas avoir su écouter et mettre en application nos propositions :

- réaliser une rétention naturelle plutôt

que d'implanter à cet endroit l'aire des gens du voyage aujourd'hui sinistrée,

- entretenir et créer des fossés et zones d'épandage plutôt que de les délaisser et les faire disparaître,

- renforcer les réseaux d'évacuation plutôt que de continuer à les surcharger,

- urbaniser en imposant un traitement des eaux pluviales plus efficace,

- curer la Mossig au lieu de continuer à réduire son écoulement....

A peine ces sinistres passés, la nouvelle priorité de la majorité est le réaménagement de la Rue du Général de Gaulle, sans même améliorer les

réseaux d'évacuation ! Plus d'1 million d'euros seront donc dépensés, quel gaspillage pour les générations à venir ! Même si nous ne sommes pas associés aux prises de décisions de la majorité, nous continuerons à apporter nos conseils et à défendre vos intérêts en interpellant les pouvoirs publics.

Christine ROTHAN, Catherine BLANCHARD, Michel ANN, Matthieu HEID, Jean Christophe FILEZ et Philippe SCHNITZLER

Adresses utiles

■ Bibliothèque de Wasselonne

4, Cour du Château - Tél. 03 88 87 18 60
La bibliothèque municipale est ouverte à tous 13h30 par semaine (4h30 en période de congés scolaires).

« La Navette », de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin de Truchtersheim, permet tous les mois de commander les livres que vous souhaitez consulter et qui ne sont pas proposés à Wasselonne. Pour cela, consultez le catalogue en ligne (<http://bdr.cg67.fr>) et passez commande à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :
Lundi de 10h à 11h ; Mardi de 10h à 11h et de 15h30 à 17h ; Mercredi de 10h à 11h, de 16h à 19h
Jeudi de 10h à 11h ; Vendredi de 10h à 11h et de 15h30 à 18h ; Samedi de 10h à 11h30

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est ouverte :
lundi, mercredi et samedi de 10h à 11h30.

■ Piscine de Wasselonne

Centre de Loisirs - 3 rue des Sapins
Tél. 03 88 87 03 97

Activités proposées : sauna, cours de natation, aquagym, plongée.

Les horaires d'ouverture pouvant fluctuer en raison des contraintes techniques et des congés scolaires, consultez le site Internet de la Ville ou le bulletin ICI.

■ Wasselonne en Fête

(Comité des Fêtes de Wasselonne)
13 place du Marché - 67310 WASELONNE
Tél : 03 88 59 12 00
De 9h à 12h et 15h-17h,
fermé mardi après-midi.

■ Trésorerie de Wasselonne

8 Cour du Château - 67310 WASELONNE
Tél. : 03 88 87 03 78 - Fax : 03 88 87 44 05
Courriel : t067064@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- fermeture le mercredi (sans accueil téléphonique) et le vendredi (avec accueil téléphonique)

Depuis le 1er janvier 2015, le recouvrement des impôts (paiement, demande de délais de paiement, et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière...) se fait à Molsheim, à l'adresse ci-dessous.

■ Service des impôts des particuliers de Molsheim

20 rue Gaston Romazzotti - BP 26165
67125 MOLSHEIM Cedex - Tél : 03 88 47 98 47
ou sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; mercredi et vendredi de 8h30 à 12h (fermeture les après-midi)

Possibilité de réception sur rendez-vous.

Pour les opérations relatives aux créances des collectivités locales, les usagers habitant la commune continuent à être accueillis à la trésorerie de Wasselonne.

■ Sous-préfecture de Molsheim

Horaires d'accueil du public : de 8h30 à 12h00, du lundi au vendredi, sans rendez-vous / en dehors de cette plage horaire, sur rendez-vous, ou par téléphone au 03 88 49 72 72.

Permanences

■ Mairie de Wasselonne

Place du Général Leclerc - BP 14
67318 WASELONNE cedex
Tél. 03 88 59 12 12 - Fax 03 88 59 12 22
Courriel : mairie@wasselonne.org

Horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
Le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h
Fermé mercredi après-midi

Service Urbanisme et Etat Civil

Lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h, fermé mercredi après-midi

Permanence jusqu'à 19h de l'Accueil et Etat Civil les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois.

Permanence de Mme CORRAL-TREVIN, Architecte des Bâtiments de France », les 8 novembre, 6 décembre, et 3 janvier, de 14h à 17h, sur rdv préalable au guichet Urbanisme.

Demandes de passeport

Lundi-mardi-jeudi de 8h30 à 11h et de 14h00 à 16h45 ; vendredi de 8h30 à 11h. Mercredi matin et vendredi après-midi : uniquement sur RDV.

Demande multiple (à partir de 2 personnes) : uniquement sur RDV auprès de l'accueil.

■ Permanences en mairie

Mission locale : les mardis de 14h à 16h

Info Energie : les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois, de 9h à 12h uniquement sur RDV.
Contact : 03 88 97 39 69

CARSAT : les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardis du mois, de 9h à 12h sur RDV en contactant le 3960

Agence Territoriale d'Ingénierie Publique ATIP (dossiers d'Urbanisme)

Permanence les jeudis matin des semaines impaires, uniquement sur RDV pris préalablement au guichet Urbanisme.

Conciliateur de justice :
le 1^{er} lundi du mois, de 14h à 17h

■ Permanences à l'AGF

Centre familial de l'Association Générale des Familles A.G.F.
2 rue Romantica - Tél. 03 88 87 05 59

Aide aux courriers et Pass contre le surendettement :
sur rendez-vous les lundis de 14h à 16h et les vendredis de 9h à 11h (consultation gratuite proposées par l'AGF)

Consultation juridique gratuite par Maître SINGER :

le 1^{er} vendredi du mois.
Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite par Maître BERNHART, notaire :

le dernier lundi du mois, à partir de 19h.
Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite par Maître ROUACH-NEYMANN, avocat :

le 2^e lundi du mois. Se renseigner à l'AGF.

UNIAT : le 3^{ème} jeudi des mois impairs

■ Centre médico-social

26 rue de la Gare, Wasselonne
Tél. 03 68 33 89 00

Permanence ESPAS : le dernier vendredi du mois, de 9h à 11h.

Permanence des assistantes sociales : sur rendez-vous au 03 69 33 21 50.

■ PAEJ (point d'accueil et d'écoute jeunes)

Permanence les vendredis en mairie de 9h à 10h30, et au collège de 10h45 à 13h (hors congés scolaires). Contact : Mme FALCAO-GERBER au 06 08 57 47 13.

Sites internet utiles

Ville de Wasselonne

www.wasselonne.fr

Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig

www.mossig.fr

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin

www.sdea.fr

Le portail de l'Administration Française

www.service-public.fr

Le portail des démarches en ligne

www.administration24h24.gouv.fr

Recherche de formulaires

www.cerfa.gouv.fr

Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin

www.strasbourg.caf.fr

Demande de logement social en ligne

www.demandedelogement-alsace.fr

Conseil Départemental du Bas-Rhin

www.bas-rhin.fr

Conseil Régional d'Alsace

Champagne-Ardenne Lorraine
www.alsacechampagneardennelorraine.eu

Préfecture du Bas-Rhin

www.bas-rhin.pref.gouv.fr

Assurance Maladie (consultations remboursements en ligne, attestations, édition d'imprimés)

www.ameli.fr

CTBR (horaires des bus)

www.ctbr67.fr
ou renseignements au 09 72 67 67 67

Transports en Alsace

www.vialsace.eu

Recherche pour vous les différentes solutions offertes par les transports en commun pour vous rendre d'un point à un autre en Alsace.

Téléphones utiles

Pompiers : appeler le 18

Centre de secours de Wasselonne :
03 88 87 14 78

SAMU : appeler le 15

Garde médicale d'urgence :
03 69 55 33 33

Centre anti-poisons :
03 88 37 37 37

Gendarmerie de Wasselonne :
03 88 87 02 45

Permanence Electricité de Strasbourg :
03 88 18 74 00

Permanence Gaz de Strasbourg :
03 88 75 20 75

Permanence S.D.E.A. :
03 88 19 97 09



AUDIT & EXPERTISE COMPTABLE

VOTRE EXPERT COMPTABLE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS DE CRÉATION ET DE DÉVELOPPEMENT !

3 rue de la Gare - 67310 WASELONNE
Tél. : **03 88 64 70 23** - Fax : 09 55 72 28 01
www.mdaudit.fr

EXPERT COMPTABLE

- Conseil et Accompagnement
- Création d'entreprise
- Diagnostic financier et Comptes prévisionnels
- Préparation et Etablissement des comptes annuels
- Tableaux de bord
- Droit social

COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Audit d'acquisition
- Audit légal
- Audit de fusion, scission